

EMBARGO jusqu'au 15 février, fin de la séance du Conseil

Rapport de la commission relative à l'attribution de la bourgeoisie d'honneur de la Commune d'Epalinges à Monsieur Francis Michon - Préavis no 1/2022

Faisaient partie de la commission ad hoc Mesdames et Messieurs:

Pierre Borel, Ernest Corbaz (qui remplaçait Christophe Chablais), Cyril Duruz (qui remplaçait Erich Dürst), Manon Reist (qui remplaçait Gabrielle Garoflid) Alexander Omuku, Vânia Luiz Francisco (qui remplaçait Enzo Santacroce), Brigitte Guex (qui remplaçait Youri Rosset), Jean-Pierre Michaud, absent Fabienne Guignard, Présidente rapporteur

Monsieur le Syndic Alain Monod représentait la Municipalité

Monsieur le président, chers collègues,

On ne remet pas tous les jours une bourgeoisie d'honneur à un habitant de sa commune. En fait cela serait seulement la troisième fois que cela se produirait à Epalinges, après Paul Collet et Henri Rieben, si notre Conseil donne son accord, ce dont on ne saurait douter.

C'est ainsi que la Municipalité propose à notre Conseil d'honorer Monsieur Francis Michon. Ancien Syndic et Municipal, ancien député, cofondateur du Palinzard dans lequel il écrit toujours ses rubriques historiques. Lui aussi l'auteur de plusieurs livres sur la Commune.

Francis Michon, un amoureux d'Epalinges, un fidèle de cette région qu'il a contribué à développer, tout particulièrement sur le plan urbanistique, ce qui n'était pas en son temps déjà une mince affaire. Lui, l'avocat brillant qui a toujours mis son talent à défendre son pays, sa région, sa commune, qui les connaît sur le bout des doigts à force de courses pédestres... Lui qui aime les gens, les projets.

Le préavis sur lequel nous allons nous prononcer présente parfaitement cette personnalité qui aura marqué bien les esprits sur plusieurs décennies. Un homme d'exception.

Francis Michon, toujours en pleine forme, fêtera le 6 avril prochain ses 90 ans qu'il porte haut. Quel plus beau cadeau d'anniversaire que de lui offrir cette bourgeoisie d'honneur tant méritée! C'est en tout cas l'avis de la commission, à l'unanimité, qui vous demande d'appuyer la proposition de la Municipalité.

Fabienne Guignard
Présidente rapporteur

Epalinges, le 11 février 2022